

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 07 AVRIL 2025 à 19 HEURES**

L'an deux mille vingt-cinq le LUNDI 07 AVRIL à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, BOURGEOIS Gérard, JEAN Marylène, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, JAUMOTTE Ghyslaine, CROSET Bertrand, GAGNAIRE Serge, LAZARE Florent, JEAN Fabien, LORENZI Magali, BLAISE Marine DE LUCA Cécile

Procurations : MACHUROT Suzy à BOURGEOIS Gérard, FABRE Isabelle à JEAN Marylène

Absents :

Secrétaire : LORENZI Magali

DECISION DU MAIRE**N°4/2025 du 17 Février 2025 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE NOS COMMUNES D'ABORD**

La Commune sollicite la somme de 15 000 euros auprès de la Région au titre de la subvention « Nos Communes d'Abord » pour l'acquisition d'une partie d'environ 697 m² de la parcelle AB 508 au prix de 116.46 euros le m² afin d'agrandir le cimetière.

N°05/2025 du 18 Février 2025 – ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Attribution d'une concession à Monsieur André TRAVERSE domicilié 1, route de la Gabelle à Villes sur Auzon pour une durée de 30 ans à compter du 19 février 2025 pour la somme de 225 euros.

DELIBERATIONS**N° 1 – Vote des taux d'imposition 2025**

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2025.

Fixe le taux d'imposition des trois taxes suivantes pour l'année 2025 :

- | | |
|--|---------|
| - Taxe d'habitation résidences secondaires | 12,88 % |
| - Taxe foncière bâtie | 41.33 % |
| - Taxe foncière non bâtie | 56,00 % |

N° 2 – Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Principal

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

Le budget est en équilibre :

- | | |
|-------------------------------|----------------|
| - Section de Fonctionnement : | 2 632 447.10 € |
| - Section d'Investissement : | 1 381 176.86 € |
| Total | 4 013 623.96 € |

N° 3 – Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Station-Service Communale

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

Le budget est en équilibre :

- Section de Fonctionnement :	739 160.63 €
- Section d'Investissement :	15 799.62 €
Total	754 960.25 €

N° 4 – Vote du Budget Primitif 2025 Budget Annexe Camping Piscine

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

Le budget est en équilibre :

- Section de Fonctionnement :	234 209.35 €
- Section d'Investissement :	99 299.38 €
Total	333 508.73 €

N° 5 – Vote des Subventions aux Associations 2025

Le total des subventions versées est de : 31 500 €

Messieurs TORELLI et SAINT CLAIR SPROUL BOLTON, Présidents d'une association et Monsieur JEAN trésorier, n'ont pas pris part au vote

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°6 – Demande d'Aide Exceptionnelle

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Une aide va être attribuée à une personne du village qui est malade et se nourrit mal, qui consiste en la prise en charge de ses repas venant du restaurant scolaire du 1^{er} mars au 4 juillet 2025.

N° 7 – Convention de partenariat avec l'association ASEPT PACA

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Cette convention vise à mettre en place des ateliers de prévention de la perte d'autonomie sur le village. La commune constitue des groupes de participants et met une salle à disposition, l'ASEPT PACA met à disposition des professionnels pour animer ces ateliers ainsi que le matériel adapté.

N°8 – Modification du tableau des effectifs

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

A compter du 1^{er} mai 2025 ouverture d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (22h) et fermeture d'un poste d'adjoint technique à temps complet ainsi qu'un poste de Brigadier-Chef Principal à temps complet.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 07 Avril 2025

Le Maire,
Frédéric ROUET